



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Conseil d'Etat CE  
Staatsrat SR

Route des Arsenaux 41, 1700 Fribourg  
T +41 26 305 10 40  
[www.fr.ch/ce](http://www.fr.ch/ce)

Conseil d'Etat  
Route des Arsenaux 41, 1700 Fribourg

## **PAR COURRIEL**

Département fédéral des finances DFF  
Madame Karin Keller-Sutter  
Présidente de la Confédération  
Bundesgasse 3  
3003 Berne

*Courriel : [vernehmllassungen@estv.admin.ch](mailto:vernehmllassungen@estv.admin.ch)*

*Fribourg, le 28 octobre 2025*

2025-1073

### **Taux spécial de la TVA pour les prestations de secteur de l'hébergement – Procédure de consultation**

Madame la Présidente de la Confédération,

Nous accusons bonne réception de votre courrier du 13 août 2025 et vous en remercions. La consultation sur l'objet susmentionné a retenu toute notre attention.

Le Conseil d'Etat soutient le projet de révision de la loi sur la TVA qui vise à prolonger le taux spécial de 3,8 % de la TVA appliquée aux prestations du secteur de l'hébergement au-delà de fin 2027. Le tourisme représente un pilier important de l'économie fribourgeoise. Fortement dépendant de la demande étrangère, il est confronté au niveau du prix élevé en Suisse ainsi qu'à la cherté du franc. En outre, de nombreux pays européen appliquent également un taux de TVA préférentiel pour le secteur de l'hébergement.

En ce qui concerne l'application du régime spécial, le Conseil d'Etat soutient une prolongation pour une durée indéterminée afin d'assurer la prévisibilité et la sécurité juridique des établissements d'hébergement.

Nous vous prions de croire, Madame la Présidente de la Confédération, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

**Au nom du Conseil d'Etat :**

Jean-François Steiert, Président



Danielle Gagnaix-Morel, Chancelière d'Etat

**Copie**

—  
à la Direction de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle, pour elle et l'Union fribourgeoise du tourisme ;  
à la Chancellerie d'Etat.